RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.N.A
SAS Au capital de 1500,00 €
109 RUE DE NEGRENEYS
31200 TOULOUSE
SIRET N° 91173822700022

Le 15/01/2024 à 11 heures,

Les associés présents à l'assemblée générale extraordinaire à savoir :

- Monsieur JABBARI Abedlhakim [redacted] de nationalité [redacted] marié, demeurant au [redacted]

- Monsieur JABBARI Noreddine [redacted] de nationalité [redacted] marié, demeurant au [redacted]

Dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur JABBARI Abdelhakim, président de cette assemblée, est

Dissolution anticipée de la société
Définition du siège de liquidation
Nomination du liquidateur

A COMPTER DU 15/01/2024 :

RESOLUTION N° 1

La société est dissoute par anticipation pour cause de cessation d'activité. Elle est par conséquent mise en liquidation volontaire à compter de la même date.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N° 2

- Monsieur JABBARI Abedlhakim né à Beni Mellal (Maroc) le [redacted] de nationalité [redacted] marié, demeurant au [redacted] est nommée liquidateur pour la durée de la liquidation. celui-ci déclare accepter ces fonctions.

Le siège de liquidation est fixé 109 Rue de Negreneys 31200 Toulouse

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N° 3

L'assemblée donne au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien la liquidation, réaliser l'actif, payer le passif et repartir le solde entre les actionnaires sous réserve notamment des dispositions de l'article L 237 du code de commerce.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures 30. De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal qui sera signé par la collectivité des actionnaires.

Fait à [redacted] le 15/01/2025 en trois exemplaires originaux.

Signatures :

Monsieur JABBARI Abedlhakim

[redacted]

Monsieur JABBARI Noreddine

[redacted]